



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CAISSE DES ECOLES DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres en exercice :
26

Nombre de membres présents : 15

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de membres absents : 11

Extrait du Registre des Délibérations
du Comité de la Caisse des écoles
Séance du 09 décembre 2021

OBJET :

DE-CDE-21-12-1-8) AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN CONTRAT
RELATIF AU MINI-SEJOUR DES ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS DU
PRINTEMPS 2022

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi neuf décembre à dix-neuf heures,

Le Comité de la Caisse des écoles de Vincennes, dûment convoqué par
Madame la Présidente le jeudi 02 décembre 2021, s'est réuni au lieu ordinaire
de ses séances, sous la présidence de M. PITAVY, Vice-Président.

Présents : M. PITAVY, M. BEUZELIN, Mme SÉGURET, M. TOURNE, Mme SERVIAN,
M. MOULY, M. BEAUFRÈRE, M. CHARDON, Mme FOURNIER, M. MESNARD,
Mme DERAY, Mme VERMANT, Mme GAMEIRO RAMAGE, M. LOUVIGNÉ,
Mme MARIONNEAU LAGRANGE.

Excusés : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme GREINER, Mme ODDON, M. CAMELOT,
Mme RUFFENACH, M. RIBET, Mme BOILOT, M. GOURBESVILLE, Mme THIRIET,
Mme BIDAULT, M. GAGNY .

Le Comité,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les statuts de la Caisse des écoles ;

Considérant la volonté de la Caisse des écoles d'organiser un mini-séjour pour les enfants des accueils de loisirs maternels durant les vacances de printemps 2022 ;

Considérant la proposition faite par la ligue de l'Enseignement de Normandie ;

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE I : Approuve le contrat pour un mini-séjour du 25 au 29 avril au centre « Les sables d'Or » à Gouville sur Mer (50 – La Manche) pour un groupe de 24 enfants et 6 adultes accompagnants et un prix total de 5 070 € TTC.

ARTICLE II : Autorise Madame la Présidente de la Caisse des écoles à signer ledit contrat, ainsi que tous les documents et actes en résultant.

ARTICLE III : Les dépenses seront prélevées sur les crédits du budget de la Caisse des écoles inscrits aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
Charlotte LIBERT-ALBANEL
Présidente

Signé